



Des commissionnement sur solde de tout compte et congés payés

Par John D

Bonjour, Mon employeur me sous-entend qu'il pourrait me des commissionner sur mon solde de tout compte car j'ai convenu avec lui une rupture conventionnelle. Sous prétexte qu'il voudrait faire passer des refus de livraison pour des rétractations afin de venir gratter les primes déjà versées sachant que le challenge est validé une fois la signature et le délai de rétractation dépassé aurait-il le droit de me des commissionner ??? Je suis en CDI avec un salaire fixe. Merci de vos réponses